

Conseil municipal

Séance du 25 mars 2011

L'an deux mil onze, le vingt-cinq mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du dix-huit des mois et an que ci-dessus.

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint - Mme DUCHENE Arlette, 3^{ème} Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint – Mme LEBOEUF Céline - MM. MESNARD Olivier - LAFARGE Philippe - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes RAVION Anita, 2^{ème} Adjointe - CUNHA Martine - M. ROY Thierry.

ABSENTE : Mme MESSIER Carole.

POUVOIRS : de Mme RAVION Anita à Mme DUCHENE Arlette
de M. ROY Thierry à M. MESNARD Olivier
de Mme CUNHA Martine à M. MARIAU Roland

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOMINE Nathalie .



I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Le procès-verbal de séance du conseil municipal du 25 février 2011 a été approuvé à l'unanimité sans observations particulières et après rectification de la liste des présents absents préalablement à cette réunion.

II- INFORMATIONS

A- Point sur la précédente séance

M. le Maire fait le point sur l'évolution des dossiers traités lors de la précédente réunion ; il précise que tous les dossiers ont été traités et que tout ce qui avait été prévu a été fait.

B- SITS

Frédéric LUCIER précise que le budget a été voté avec une participation des communes de 2,50 €/élève et une participation des familles portée de 110 € à 120 €. Il ajoute que dès la rentrée prochaine, un second car sera mis en service à 17h00 au départ de Jean Monnet, le second restant à 18h00.

C- SATESE

L'adhésion du Conseil Général en tant que membre du SATESE vient d'être adoptée.

D- SMICTOM

Gérard LEGRAND fait le point sur la dernière réunion du SMICTOM en précisant :

- que le budget sera voté lors de la prochaine séance
- que le collectif contre l'incinérateur propose toujours d'envisager des solutions alternatives (efforts des particuliers, enfouissement...).

Comme le choix le plus adapté reste à arrêter et que les 2 décharges en service ne sont pas encore saturées, le Président redoute que les choses n'avancent pas si l'on attend le département et la mise en place du schéma départemental en cours d'élaboration et qui n'avance pas très vite. Certaines solutions ne donnent pas satisfaction comme la méthanisation ou le compostage car tout ne peut y être traité.

Il est à noter que les changements de normes concernant les déchetteries entraînent des dépenses nouvelles pour le SMICTOM. La redevance 2011 devrait augmenter d'environ 3 à 4%. Elle doit être votée lundi 28 mars.

M. le Maire signale que le passage à la taxe est envisagée face à l'augmentation importante des impayés.

E- Syndicat de Bossée

Arlette DUCHÊNE précise que la dissolution du syndicat de Bossée vient d'être votée, que c'est la dernière année de fonctionnement et que Villeperdue va être rattaché au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de L'Indre (décision préfectorale) avec obligation pour celui-ci d'assurer la continuité de l'entretien des fossés.

Les travaux feront sans doute l'objet d'une visite préalable sur place du technicien dudit syndicat.

Elle ajoute qu'il serait souhaitable que les délégués soient des agriculteurs.

M. le Maire exprime le souhait de rencontrer dès que possible le président de ce syndicat.

F- Motion de soutien à la gendarmerie

M. le Maire fait part aux élus des craintes de l'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie face aux suppressions d'escadrons de gendarmerie (8 depuis le 1^{er} septembre 2010 et 6 autres programmées dans les mois qui viennent) qui ont été effectuées sans bruit alors que le Ministère de l'Intérieur a annulé la suppression des 2 compagnies de CRS prévue face aux réactions des syndicats de police.

Il précise que l'ESSOR et l'UNPRG demandant un moratoire sur la suppression de tout escadron de gendarmerie mobile et de toute brigade territoriale.

Les élus, à l'unanimité, à main levée, attentifs aux problèmes de sécurité publique des citoyens de la commune, des communes environnantes et/ou de la communauté de communes, voire de l'ensemble du département :

- 1- décident de soutenir la requête de l'ESSOR et l'UNPRG en matière de moratoire
- 2- demandent le maintien des forces de gendarmerie du département, premier rempart contre la délinquance qui s'intensifie y compris en zone rurale.

G- Dossier LGV

M. le Maire fait le point sur le dossier LGV en précisant que :

- les plans au 1/1000^e se font attendre
- les discussions s'avèrent plus fructueuses avec le concessionnaire qui a amendé le projet avec prise en compte de bon nombre d'observations et de demandes (pour les rétablissements de voirie et accès, pour les compensation financières des communes....)
- il reste quelques points noirs à solutionner (sortie Sud de monts, Chambray les Tours et périphérique)
- le début des travaux pourrait être retardé sachant que le financement de ce projet n'est pas encore complètement assuré
- Conseil Régional et Conseil Général sont très absents des discussions
- la Région Centre vient d'accepter de participer à hauteur de 16 millions d'euros en demandant, en contre-partie, la suppression d'un Passage à Niveau à hauteur de Chartres (où ne passe pas la LGV) et rien pour l'Indre et Loire
- de nombreux déboisements ont été effectués sans que les propriétaires n'aient été payé du rachat de leur bien.

M. le Maire fait ensuite un point rapide sur la problématique du karting : le propriétaire ne souhaite pas réinvestir alors que l'exploitant aimerait continuer l'activité.

H- Rétrocession Margallières

M. le Maire rappelle aux élus les termes de la délibération n° 201/03-IX.B. du 19 mars 2010 concernant la rétrocession des voiries, réseaux, espaces verts et espaces publics du lotissement des Margallières par la société SCAM (lotisseur) à la commune moyennant le prix de 1 €.

Il précise :

- 1- que cette opération n'avait pas été réalisée car les prescriptions figurant dans la délibération ci-dessus mentionnée n'étaient pas toutes réalisées
- 2- que le certificat d'achèvement des travaux a été délivré le 3 Août 2010
- 3- que toutes les reprises et finitions de travaux ont été réalisées

4- qu'il ne reste plus qu'un seul terrain à vendre.

Il donne la liste des parcelles concernées par la dite rétrocession, à savoir :

Section	N°	Lieudit ou voie	Nature	Contenance		
				Ha	A	ca
B	961	Les Margallières	sol	0	2	40
B	962	Les Margallières	sol	0	1	71
B	963	Les Margallières	sol	0	21	93
B	965	Les Margallières	sol	0	8	64
B	966	Les Margallières	sol	0	4	15
B	967	Les Margallières	sol	0	12	49
B	964	Les Margallières	sol	0	3	9
			TOTAL	0	54	41

Il propose de ce fait d'accepter la dite rétrocession sous réserve :

- 1- de la fourniture des plans de récollement concernant l'ensemble des voiries, réseaux et autres travaux réalisés
- 2- d'une consignation par voie de sequestre d'une somme 3000 € sur la vente du dernier lot restant à construire avec restitution de celle-ci à l'achèvement des travaux de la construction qui y sera édifiée.

Après discussion et délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée, sous réserve des conditions mentionnées précédemment, autorise M. le Maire :

- 1- à accepter la reprise des parcelles ci-dessus mentionnées qui concernent les voiries, réseaux, espaces verts et espaces publics du lotissement dit des Margallières
- 2- à signer tous actes et documents afférent à cette rétrocession-acquisition
- 3- à verser la somme de 1 € à la société SCAM ; somme représentant le prix de cession des parcelles précitées
- 4- à signer la convention de transfert des biens et des charges.

Cette délibération annule et remplace les dispositions contenus dans la délibération n° 201/03-IX.B. du 19 mars 2010.

E- Palmarès coups de cœur

La remise des palmarès Coups de cœur, projet entre les bibliothèques intercommunales et les écoles, aura lieu le Samedi 2 avril à partir de 14h30 à la salle fête de Sainte Catherine de Fierbois.

F- Discothèque- bruit- pétition

Différentes réclamations en matière de bruit ont été reçues depuis l'arrivée du nouvel exploitant notamment au niveau de la Bourde et de l'entrée Est du bourg. De nouveaux réglages (des basses) ont été effectués pour limiter ces nuisances sonores ; réglages qui semblent donner satisfaction aux plaignants.

Un point est fait sur les dégradations répétées du week-end, essentiellement rue Dame Milon, pour lesquelles une pétition des riverains a été remise en Mairie et une plainte a été déposée en gendarmerie.

III- BUDGET GENERAL

A- Point sur les réalisations 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2010 concernant le budget général qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	537055,80	700719,42	163663,62
Investissement	859569,83	1037267,39	177697,56
Restes à réaliser en Investissement	239849,00	19975,00	-219874,00

DEPENSES		Réalisé 2009	BP+DM 2010	Réalisé 2010
011	Charges à caractère général	122 364,11	162340,00	150 674,17
012	Charges de personnel	271 176,29	333850,00	290 690,56
65	Autres charges de gestion courante	54 087,25	64516,00	58 912,15
66	Charges financières	28 659,40	21600,00	21 119,43
67	Charges exceptionnelles	227 938,82	15900,00	15 659,49
68	Dotations aux amortissements	4 302,00	10302,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	731,00	0,00
023	Virement à la section d'investissements	0,00		0,00
	TOTAL	708 527,87	609 239,00	537 055,80
RECETTES				
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 500,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	12 193,72	79800,00	85 039,45
70	Produits des services et ventes diverses	54 546,50	50680,00	58 717,67
72	Travaux en régie	26 556,97	30000,00	29 711,12
73	Impôts et taxes	242 619,55	253400,00	255 215,00
74	Dotations - Subventions - Participations	161 319,41	166757,00	169 645,18
75	Autres produits de gestion courante	89 967,19	82550,00	93 933,25
76	Produits financiers	90,38	0,00	4,56
77	Produits exceptionnels	230 401,01	9450,00	8 453,19
	TOTAL	821 194,73	672 637,00	700 719,42
	Balance	112 666,86	63 398,00	163 663,62
	Capital de la dette	48 488,62	44 000,00	43 926,24
	Solde net pour financer de l'investissement	64 178,24	19 398,00	119 737,38

Bilan "Investissements"							
PROGRAMME		Dépenses			Recettes		
N°	Libellé	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Réalisé	RAR
0	Intégration frais d'études..	7 500,00 €		7 500,00 €	7500,00 €		7 500,00 €
0	Amortissements frais d'études				10 302,00 €	0,00 €	
00	Déficit ou excédent				398 033,75 €	398 033,75 €	
00	Capital des emprunts	44 000,00 €	44 007,70 €				
00	Remboursement anticipé	123 500,00 €	123 482,18 €				
00	Excédent de fonctionnement capitalisé				112 666,86 €	112 666,86 €	
00	TLE				3 800,00 €	7 639,00 €	
00	Virement section de fonctionnement				63 398,00 €		
00	dépôts- cautions	3 000,00 €	701,48 €		3 000,00 €	600,53 €	
00	Dépenses imprévues	1 824,61 €					
010	Matériel école	3 000,00 €	1 678,27 €	1 321,00 €			
012	Travaux école	5 500,00 €	5 347,92 €	152,00 €			
013	Réhabilitation LL3	334 007,00 €	296 103,64 €	0,00 €	333 007,00 €	332 878,93 €	
018	Grosses répa bâtiments	17 000,00 €	8 471,44 €	8 528,00 €			
021	Décors de Noël	4 000,00 €	2 752,00 €	1 248,00 €			
029	Acquisitions foncières	80 000,00 €	9 531,96 €	70 468,00 €			
030	Grosses répa locatifs	14 000,00 €	6 852,33 €	7 147,00 €			
031	Révision PLU	6 000,00 €	1 546,07 €	4 453,00 €			
032	Sanitaires école primaire	151 000,00 €	148 380,07 €		33 852,00 €	33 852,00 €	
033	Acoustiques Albizzias	32 500,00 €	29 237,32 €				
034	Aménagement bureau Mairie	11 000,00 €	407,84 €	10 592,00 €			
035	Aménagement locaux technique	5 000,00 €		5 000,00 €			
159	Voirie	251 300,00 €	135 693,71 €	115 606,00 €	159 000,00 €	149 023,76 €	9 976,00 €
178	Achat de matériel	13 500,00 €	7 229,66 €	6 270,00 €			
191	Eclairage public	10 000,00 €	8 435,12 €	1 564,00 €	5072,00 €	2 572,56 €	2 499,00 €
040	Travaux en régie	30 000,00 €	29 711,12 €				
	Prêt relais TVA				18 000,00 €		
	Total	#####	859 569,83 €	239 849,00 €	#####	1 037 267,39 €	19 975,00 €

B- Compte de Gestion 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2010 concernant le budget général établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2009	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Investissement	398033,75		-220336,19	177697,56
Fonctionnement	112666,86	112666,86	163663,62	163663,62
Total	510700,61	112666,86	-56672,57	341361,18

C- Délibération sur Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2010

Le Conseil Municipal:

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 à l'unanimité;

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

1° lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0,00		398033,75		398033,75
Opérations de l'exercice	537055,80	700719,42	859569,83	639233,64	1396625,63	1339953,06
Totaux	537055,80	700719,42	859569,83	1037267,39	1396625,63	1737986,81
Résultats de clôture		163663,62		177697,56		341361,18
Restes à réaliser			239849,00	19975,00	239849,00	19975,00
Totaux cumulés		163663,62	239849,00	197672,56	239849,00	361336,18
Résultats définitifs		163663,62		-42176,44		121487,18

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes; déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5° décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau- débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau- créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	63398,00
Résultat de l'exercice - Excédent	163663,62
Déficit	
Résultat cumulé au 31-12-2010	163663,62
A- EXCEDENT AU 31-12-2010	163663,62
Affectation obligatoire:	
* à l'apurement du déficit	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	163663,62
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	0,00
B- DEFICIT AU 31-12-2010	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

D- Vote des taux des Impôts locaux 2011

M. le Maire rappelle :

- 1- le passage à la TPU au niveau de la communauté de communes en 2009
- 2- l'augmentation de 3% en 2009 sur les taux des taxes d'habitations et Foncières non bâties et de 8% sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et uniformément cde 2% sur les taux de 2010.

Il signale que la commune n'a pas reçu l'état 1259 mais a pu avoir connaissance des bases prévisionnelles 2011 et que le produit fiscal attendu est de 130 432 € hors allocations compensatrices.

Taxe	taux 2003 à 2005	taux 2006	taux 2007 2008	taux 2009	bases 2011	taux 2010	Produit attendu
Taxe d'habitation	11,71%	12,30%	12,42%	12,79%	550400	13,05%	71827
Taxe foncière-bâti	9,09%	9,54%	10,02%	10,82%	459300	11,04%	50707
Taxe foncière-non bâti	21,89%	22,98%	23,20%	23,90%	32400	24,38%	7899
Taxe professionnelle	8,63%	9,06%	9,15%				0
Total attendu							130433

Il propose une augmentation uniforme des taux de 1% pour 2011 afin de dégager le même montant qu'en 2010 pour le financement du capital de la dette et des dépenses d'investissement.

Après délibération les élus acceptent cette proposition à main levée par 1 voix contre (Céline LEBOEUF), 1 abstention (Isabelle DUFRAISSE) et 12 voix pour (9 présents et 3 pouvoirs). Ils chargent M. le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Taxe	bases 2011	taux 2011	Produit attendu
Taxe d'habitation	550400	13,18%	72543
Taxe foncière-bâti	459300	11,15%	51212
Taxe foncière-non bâti	32400	24,62%	7977
Total attendu			131732

E- Présentation du Budget Primitif 2011

M. le Maire présente aux élus le projet de budget 2011.

A propos des recettes fiscales, il précise que :

- la commune n'a pas reçu l'état de notification des bases et des compensations mais que le percepteur a pu communiquer à la Mairie les bases 2011 de manière officieuse
- que les revenus de Taxe d'Habitation et de Taxe Foncière sur les propriétés bâties augmentent grâce aux nouvelles constructions.

Il présente ensuite ses propositions budgétaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il précise en matière de dépenses de fonctionnement qu'il propose des augmentations particulières des prévisions de dépenses pour les postes suivants :

- fête et cérémonies- art 6232- pour fêter les 10 ans de la Bibliothèque
- Divers honoraires – art 6228- pour les interventions ménages des écoles par M. POILLY

Il détaille les projets d'investissement comme suit :

- Eclairage public : pour l'impasse du sabot dont les travaux avaient été différés
- Voirie : pour de gros travaux chemin de la Gentillerie et en divers autres points de la commune.

F- Vote du Budget 2011

M. le Maire présente ensuite les prévisions budgétaires 2011 ainsi que la liste des subventions à accorder et détaille les programmes d'investissement à continuer ou à mettre et œuvre et leur financement. Le budget est arrêté comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellés	BP+DM 2010	Réalisé 2010	Propositions	Vote
	DEPENSES				
011	Charges à caractère général	162340,00	150 674,17	174790,00	174790,00
012	Charges de personnel	333850,00	290 690,56	328150,00	328150,00
65	Autres charges de gestion courante	64516,00	58 912,15	62050,00	62050,00
66	Charges financières	21600,00	21 119,43	15200,00	15200,00
67	Charges exceptionnelles	15900,00	15 659,49	650,00	650,00
68	Dotations aux amortissements	10302,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	731,00	0,00	2190,00	2190,00
023	Virement à la section d'investissement	63398,00	0,00	65000,00	65000,00
	TOTAL	672637,00	537 055,80	648030,00	648030,00
	RECETTES				
013	Atténuations de charges	79800,00	85 039,45	58000,00	58000,00
70	Produits des services et ventes directes	50680,00	58 717,87	58080,00	58080,00
042 (ex 72)	Travaux en régie	30000,00	29 711,12	35000,00	35000,00
73	Impôts et taxes	253400,00	255 215,00	256000,00	256000,00
74	Dotations- Subventions- Participations	166757,00	169 645,18	151400,00	151400,00
75	Autres produits de gestion courante	82550,00	93 933,25	85550,00	85550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9450,00	4,56	4000,00	4000,00
002	Excédent antérieur reporté	0,00	8 453,19	0,00	0,00
	TOTAL	672637,00	700 719,62	648030,00	648030,00

Section d'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellés	BP+DM 2010	Reports	Propositions	Total
	DEPENSES				
001	Déficit reporté	0,00		0,00	0,00
20/21/23	Opérations d'équipement	967807,00	232349,00	253072,00	485421,00
16	Remboursement des emprunts, dettes, caut	170500,00		48700,00	48700,00
020	Dépenses imprévues	1824,61		2715,18	2715,18
040	<i>Transfert entre section- travaux en régie</i>			35000,00	35000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	7500,00		11000,00	11000,00
	TOTAL	1147631,61	232349,00	350487,18	582836,18
	RECETTES				
001	Exécet reporté	398033,75		177697,56	177697,56
10222	Fonds affectés- FCTVA	12000,00		23000,00	23000,00
10	Dotations... (hors 1068)	3800,00		5000,00	5000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	112666,86		163663,62	163663,62
13	Subventions d'investissement	78924,00	12475,00	92000,00	104475,00
16	Emprunts +cautions...	125000,00		30000,00	30000,00
165	Autres/ Cautions	3000,00		3000,00	3000,00
20	Subventions- Participations	0,00		0,00	0,00
024	Produits de cession d'immobilisations				
23	Immobilisations en cours	333007,00			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	63398,00		65000,00	65000,00
040	<i>Opérations de transfert entre section</i>	10302,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	7500,00		11000,00	11000,00
	TOTAL	1147631,61	12475,00	570361,18	582836,18
	Différence	0,00	-219874,00	219874,00	0,00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée, vote ce budget.

G- Solidarité Japon

M. le Maire donne lecture du fax du « Carrefour des Communes », association indépendante qui met en place des actions de solidarité au profit de communes sinistrées lors de grandes catastrophes et qui sollicite les communes pour participer au fonds d'aide pour les villes et collectivités japonaises dévastées par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011.

Les élus se déclarent prêt à verser une aide mais demande que le carrefour des communes respecte ses engagements à savoir qu'au « terme de chaque opération, les donateurs recevront un bilan des comptes et connaîtront les communes bénéficiaires ». Il s'avère que pour les précédents dons la commune n'a rien reçu.

En conséquence l'aide de la commune est différée.

H- Subventions

Le Conseil Municipal prend connaissance des diverses demandes de subvention reçues et de la liste des subventions attribuées les années précédentes. Les élus arrêtent les inscriptions budgétaires y afférent comme suit : article 65736 : 3 000 € et article 6574 : 9 000 € .

Le Conseil Municipal décide de maintenir la subvention pour les CFA, MFR, AFORPROBA à 38 € par élève domicilié dans la commune et scolarisé dans ce type d'établissement. Les élus tiennent à rappeler que des aides ponctuelles sont toujours envisageables en cours d'année notamment pour les associations qui rencontreraient des difficultés particulières à boucler leur budget.

Après discussion et délibération, les élus décident d'accorder les subventions suivantes, à l'unanimité à main levée, pour l'année 2011 :

Demandeur ou bénéficiaire	Payé 2007	Payé 2008	Payé 2009	Proposé 2010	Payé 2010	Proposé 2011
article 65736	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €
CCAS	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €
article 6574 (ex 65738)	1 846,75 €	2 328,45 €	2 120,40 €	7 410,00 €	7 629,40 €	900,00 €
Coopérative scolaire	460,80 €	474,00 €	422,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
APE						
Assoc les Fripons			200,00 €			
Espace Jeunes	750,00 €					
SCV Football						
AGV		279,00 €				
Basket		270,00 €				
Volley-Ball						
Batterie fanfare Thilouze	160,00 €	160,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	220,00 €
Chorale A sans Souci						
ADEL Montbazon	80,00 €	80,00 €				
CFA MFRo- Sorigny						
CFA Joué les Tours	72,00 €		152,00 €	152,00 €	152,00 €	14,00 €
CFA BTP St Pierre des Corps						190,00 €
MFR Azay le Rideau	72,00 €		76,00 €			
MFR Neuvy le Roi	36,00 €	37,00 €	37,00 €	38,00 €	38,00 €	38,00 €
MFR du Lochois						38,00 €
AFORPROBA	36,00 €	37,00 €				
Comice Agricole	49,95 €	49,95 €	93,40 €	100,00 €	94,90 €	95,20 €
Prévention Routière	54,00 €	0,00 €				
Secours catholique	54,00 €					
ACPG						
SPA	22,00 €	22,00 €				
Amicale Sapeurs Pompiers le Balzac	Aide achat drapeau	300,00 €				
OCCE Ste Maure		50,00 €	50,00 €	50,00 €		
Mission Locale		499,50 €			474,50 €	0,00 €
Communes sinistrées			150,00 €	400,00 €	400,00 €	
Touraine Chinonais Initiative			600,00 €			
Les restaurants du coeur						
Syndicat de chasse					200,00 €	
ACIL	70,00 €	70,00 €	140,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
FLES				400,00 €		300,00 €
Pass Foncier				3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
APF						
Croix Rouge						
Resto du Coeur	150,00 €					
Subventions exceptionnelles						4 934,80 €

I- Demande de subvention au titre de la DETR

M. le Maire rappelle aux élus la liste des catégories d'investissement éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR). Il propose de présenter un dossier portant sur l'aménagement de la voirie et du cheminement piétonnier « Chemin de la Gentillierie ». Il présente l'avant-projet sommaire concernant ces travaux ainsi que le descriptif-estimatif.

Il précise que le coût estimatif Hors Taxes de ce projet est le suivant :

139 800,00 € H.T. soit TTC 167 296,48 €.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée :

- 1- Adopte cet avant-projet de priorité 1

- 2- Demande à bénéficier d'une subvention, au taux maximum, au titre de la DETR, programme 2011 – **Espaces publics et voirie**, pour financer cette opération
- 3- Autorise M. le Maire ou l'un des Adjointes à signer les pièces administratives et comptables se rapportant à ce projet, à charge pour eux d'en rendre compte.

IV- TRAVAUX COMMUNAUX

A- Point réunion commission bâtiments

La commission présente aux élus la liste des divers travaux à envisager, à savoir :

- Logement locatifs n°1 : 1 logement à refaire complètement en rez de chaussée ; les 2 autres ayant été refaits. Plafond et cage d'escalier à refaire
- Bibliothèque : voir à repeindre ou reprendre le logo avant les festivités des 10 ans.
- Salle polyvalente : réparations des infiltrations principales faites mais il en reste d'autres à reprendre. Voir à effectuer la réfection du hall d'entrée, de l'électricité du hall et les peintures extérieures des menuiseries
- Vestiaires-douches du stade : Inéo a effectué les travaux prévus. Il y a lieu de prévoir la reprise de la dalle vers le WC handicapé et de l'entrée du local technique ainsi que le démoussage de la toiture
- Salle Courbeloup : Refaire la peinture des portes nouvelles qui s'écaillent
- Locaux techniques : Clôture à faire pour en protéger les abords
- Ecole côté Albizzias : les tôles fibro commencent à se dégrader et cela va nécessiter l'intervention d'un couvreur
- Mairie- salle de réunion : refaire les « niches » dans l'immédiat
- Bloc sanitaires côté primaire : toujours des problèmes d'odeurs.

B- Point réunion commission voirie

Arlette DUCHÊNE fait le point sur les travaux à envisager en ce qui concerne :

- les fossés communaux (la Gitonnerie- les Barons vers le parc du château/ L'oisellerie, la Place et une partie de la route de Sorigny notamment)
- la voirie avec des trous à boucher avec de l'enrobé à froid, une tête de buse route du chêne Parapluie à revoir et divers autres travaux
- le broyage de certaines haies à effectuer à l'automne prochain
- le désherbage de milieux de route peu passagères....

C- Périmètres de protection des forages- dossier et enquête

M. le Maire propose aux élus de lancer une consultation dans le cadre des marchés à procédure adaptée (art. 26 et 28 du CMP) pour l'établissement des dossiers d'enquête publique pour la mise en place des périmètres de protection des forages en 2 phases : appel à candidatures avec remise des dossiers pour le 26 avril 2011 puis remise des offres par les candidats sélectionnés pour le 24 mai 2011 et date prévisionnelle de début d'intervention au 15 juin 2011.

La mission portera notamment sur :

Phase 1- Préparation à l'enquête publique

- Elaboration et fourniture du dossier d'enquête publique,
- L'inventaire des rejets et stockages dans le périmètre de protection rapprochée,
- L'estimation du coût des travaux préconisés par l'hydrogéologue,
- L'élaboration des dossiers de demande d'aides financières.

Phase 2- Etablissement des dossiers de servitudes

- Etablissement et fourniture du plan et des états parcellaires,
- Notification du dépôt du dossier d'enquête aux propriétaires concernés,
- Fourniture du dossier définitif

Option

- Publication des servitudes au bureau des hypothèques et mise à jour de l'état parcellaire.

D- ADAC

M. le Maire fait le point sur les dossiers abordés lors de sa rencontre avec l'ADAC, à savoir :

- LL1 : réhabilitation- isolation- fermeture- projet de transformer 3 logements de type I bis en 2 logements de type II (Il y a lieu de voir si la réalisation de ce projet pourrait obliger la commune à installer un ascenseur).
- Extension du restaurant scolaire : si l'extension se fait au détriment du préau il faudrait envisager une extension du préau, voir si l'extension peut se faire à l'arrière de la cuisine et de la salle des Albizzias
- Travaux de voirie : l'ADAC s'intéresse plutôt à l'aspect paysager
- Station d'épuration : Réalisation du cahier des charges pour la station d'épuration (mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ?) et fourniture d'éléments pour la maîtrise foncière (DUP...).

Les élus attendant le rendu du travail de l'ADAC pour avancer sur ces projets.

V- REUNIONS A VENIR

- | | |
|--------------------------------|--|
| o Carnaval de l'école | Vendredi 1^{er} avril à partir de 14h00 départ côté Godinière |
| o Cérémonie des coups de coeur | Samedi 2 avril à partir de 14h30 à la salle fête de Ste Catherine de Fierbois |
| o Visite de la lagune | Samedi 9 avril à 10h00 à la mairie |
| o Conseil municipal | Vendredi 29 avril à 20h00 à la mairie |

VI- QUESTIONS DIVERSES

1. Point sur le personnel : A la requête de Céline LEBOEUF, M. le Maire fait le point sur la répartition du personnel communal au sein des différents services, à savoir :
 - Service administratif : 2 agents titulaires à temps complet – 1 agent en CAE à mi-temps pour l'agence postale et à mi-temps pour l'accueil au secrétariat de Mairie (jusqu'au 4 juin prochain avec possibilité de renouvellement de contrat ?)
 - Service technique (voirie, espaces verts...) : 2 agents titulaires à temps complet – 1 agent en CAE à temps complet (jusqu'en octobre 2011)
 - Services scolaires et périscolaires : 4 agents titulaires à temps non complet dont 2 en arrêts de travail de longue durée, 1 agent en CAE à temps complet pour la cantine et l'entretien de divers locaux communaux (jusqu'au 9 juillet prochain avec possibilité de renouvellement de contrat ?) – 1 agent en contrat pour le remplacement d'un agent titulaire et l'intervenante musicale titulaire intercommunale sur un très petit temps de travail à Villeperdue.
2. Charmilles Genêtelle : Arlette DUCHÊNE signale que les charmilles seraient un peu trop proches de la route. M. le Maire assure que ce n'est pas le cas.
3. Visite lagune : à la demande de Céline LEBOEUF une visite de la lagune est programmée le samedi 9 avril à 10h00, au profit des élus.

Liste et N° des délibérations prises : néant

II- INFORMATIONS - F- Motion de soutien à la gendarmerie

II- INFORMATIONS - H- Rétrocession Margallières

III- BUDGET GENERAL - C- Délibération sur Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2010

III- BUDGET GENERAL - D- Vote des taux des Impôts locaux 2011

III- BUDGET GÉNÉRAL - F- Vote du Budget 2011

III- BUDGET GENERAL - H- Subventions

III- BUDGET GENERAL - I- Demande de subvention au titre de la DETR

Liste des contrats et/ou marchés signés : néant

Signature des membres – séance du 25 mars 2011

M. MARIU Roland, Maire

M. GAUTHIER Xavier, 1^{er} Adjoint

Mme RAVION Anita, 2^{ème} Adjointe - absente excusée avec pouvoir

Mme DUCHENE Arlette, 3^{ème} Adjointe

M. LEGRAND Gérard, 4^{ème} Adjoint

Mme CUNHA Martine – absente excusée avec pouvoir

M. ROY Thierry - absent excusé avec pouvoir

Mme LEBOEUF Céline

M. MESNARD Olivier

M. LAFARGE Philippe

Mme DUFRAISSE Isabelle

Mme MESSIER Carole - absente

M. LEBLOIS Roland

M. LUCIER Frédéric

Mme NOMINE Nathalie